

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2023 - 18 H 00 Liste des délibérations

Appel:

Approbation du procès verbal de la séance du 23 novembre 2023

Secrétaire de Séance :

Dossiers en exergue : Transports solidaires et Projet Lino Ventura

ORDRE DU JOUR

Intercommunalité	DÉCISION
1 Pilotage Mutualisé des politiques publiques - Mutualisation du logiciel Droits de cités - Nouvelle convention annexe et Avenant à la convention-cadre pour la gestion des plateformes intercommunales	
Rapporteur : Hervé PINON	

Aménagement	DÉCISION
2 Convention entre l'Agence d'Urbanisme de la Région Angevine (AURA) et la Commune d'Avrillé Rapporteur : Hervé PINON	
3 ZAC de l'ilot Bruyère, Leclerc, de la Boissière - Compte- Rendu d'Activité à la Collectivité - Bilan au 31 décembre 2022 - Approbation Rapporteur : Hervé PINON	

4 ZAC Ardenne - Compte-rendu d'Activité à la Collectivité - Bilan au 31 décembre 2022 - Approbation	
Rapporteur : Hervé PINON	
5 ZAC Le Pré - Compte-Rendu d'Activité à la Collectivité - Bilan au 31 décembre 2022 - Approbation	
Rapporteur : Hervé PINON	
6 ZAC Centre-Ville - Compte-Rendu d'Activité à la Collectivité - Bilan au 31 décembre 2022 - Approbation	
Rapporteur : Hervé PINON	
Ressources et Moyens	DÉCISION
7 Autorisation du maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2024 Principal de la Ville.	
Rapporteur : Philippe POIROUX	
8 Autorisation du maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2024 Réserves Foncières.	
Rapporteur : Philippe POIROUX	
9 Subvention de fonctionnement supérieure à 23 000 € - Décision spécifique d'attribution complémentaire au budget 2023	
Rapporteur : Philippe POIROUX	
10 Subventions aux Associations acomptes 2024 et ajustements 2023.	
Rapporteur : Philippe POIROUX	

11 Versement de subventions aux sections départementales d'Octobre rose et du Téléthon	
Rapporteur : Jean HALLIGON	
12 Régularisation comptable des régies de recettes Education - Enfance du budget Principal et de la régie de recettes du budget annexe Multi-Accueil.	
Rapporteur : Philippe POIROUX	

Culture	DÉCISION
13 Convention entre le FRAC - la Ville d'Avrillé - l'artiste Corentine LE MESTRE	
Rapporteur : Patrice LUCAS	

Education	DÉCISION
14 Modification du règlement de fonctionnemen Multiaccueil Adrienne Bolland	t du
Rapporteur : Séverine CROS	

Ressources humaines	DÉCISION
15 Personnel communal - Emplois : modifications	
Rapporteur : Jean HALLIGON	

Séance du 14 décembre 2023

Liste des décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal en application de L'Article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

2023-535	La Ville d'Avrillé a sollicité le Cabinet BIGON LEBRAY AVOCATS pour un accompagnement dans une procédure de contentieux engagée par la Sté SEGR pour le site de la Perrière. Il s'agit du mémoire de 11 118 € TTC établi le 18 octobre 2023.
2023-536	La Ville d'Avrillé a sollicité le Cabinet ACR AVOCATS pour un accompagnement dans le cadre d'un dépôt de plainte déposée entre les mains du Procureur de la République d'Angers pour des faits d'abus de confiance, de délit au code de l'urbanisme. Il s'agit du mémoire de 2 400 € TTC établi le 9 juin 2023.
2023-571	La Ville d'Avrillé a mis en vente une tondeuse acquise en 2010. La société EQUIP'JARDIN se porte acquéreur de ce matériel pour un montant de 1 200 €.
2023-593	La Ville d'Avrillé a sollicité la SELARL SYMCHOWICZ WEISSBERG pour une mission de conseil et d'assistance juridique portant sur une problématique de pollution dans le cadre de la promesse de vente de parcelles à ADI. Il s'agit du mémoire de 3 600 € TTC établi le 28 novembre 2023.